ÉVOLUTION D'UN ÉTABLISSEMENT RURAL À FRESSENNEVILLE (SOMME) AU HAUT-EMPIRE

Amandine DUBOIS & Opale ROBIN

INTRODUCTION

La construction d'un parc éolien sur la commune de Fressenneville à l'ouest du département de la Somme (fig. 1) a motivé un diagnostic archéologique qui a été réalisé par V. Lascour.

L'emplacement de six éoliennes a livré des vestiges témoignant d'une occupation du Bronze final à la première Guerre Mondiale. Seule l'éolienne 7, où une *villa* gallo-romaine avait été prospectée par J. Lacombe en 1974 puis photographiée par R. Agache (Ben Redjeb 2012, p. 431), a justifié la réalisation d'une opération préventive d'une superficie de 1 940 m² (fig. 2).

Les deux occupations principales sont datables du Haut-Empire. L'implantation de ces installations, dans ce secteur géographique, n'est pas anodine. Elles se situent à une dizaine de kilomètres du littoral, en bordure de plateau culminant à 120 m NGF, dominant ainsi la vallée de la Bresle située à 5 km au sud. La Bresle marque la frontière naturelle entre la cité des *Ambiani* et des *Castuslogi* et peut-être d'un peuple client des *Bellovaci* (Ben Redjeb 2012, p. 107). Ces occupations sont implantées sur un plateau fertile propice à l'agriculture et à l'élevage.

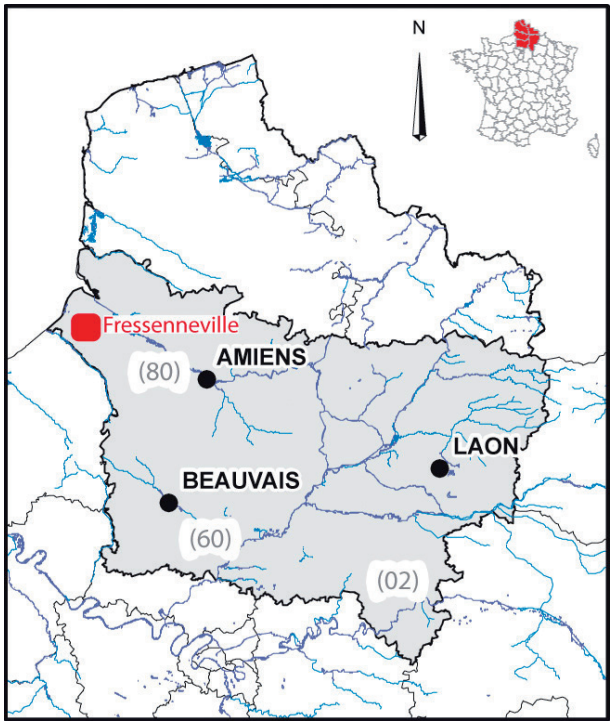

Fig. 1 - Localisation du site.

LES ENCLOS MULTIPLES

La première occupation est matérialisée par un ou des enclos fossoyés de forme trapézoïdale, orienté nord-sud. Des éléments fugaces autorisent à entrevoir une première phase d'utilisation du fossé. Ceux-ci nous permettent de proposer une évolution dans la mise en place des enclos. En effet, l'installation du fossé 103, serait bien antérieure à la première moitié du IIe siècle de notre ère, date à laquelle se rattache le mobilier découvert (fig. 3). Dans un premier temps, ce fossé devait être palissadé. Une fibule Feugère de type 14a1, découverte dans son comblement initial et datée de 20 avant notre ère / 50 de notre ère, correspondant à la mise en place du fossé 103.

Au regard des coupes effectuées dans le fossé 124 sondage 35 et le fossé 88, laissant penser à des vestiges de palissade, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle les fossés 103, 124 et 88 fonctionneraient ensemble et constitueraient peut-être un premier fossé d'enclos palissadé (fig. 4).

Il atteindrait au minimum une superficie d'un peu plus de 804 m². D'autre part, hormis une seconde fibule de même type Feugère 14a1, cette fois découverte dans le remblai supérieur du fossé 103, donc en position résiduelle, nous n'avons pas d'autres éléments relatifs à cette période de la fin du Ier siècle avant notre ère - Ier siècle de notre ère. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène. D'abord, le fossé étant rebouché immédiatement après son creusement et le placement des poteaux, il est normal de ne pas avoir plus de mobilier en relation avec cette époque ; la fibule ayant probablement été perdue ou jetée lors de la mise en place des poteaux. Ensuite, il ne faut pas oublier que nous n'avons qu'une petite superficie de l'enclos. Il est donc probable que nous soyons dans une zone moins fréquentée plutôt réservée au pacage d'animaux par exemple.

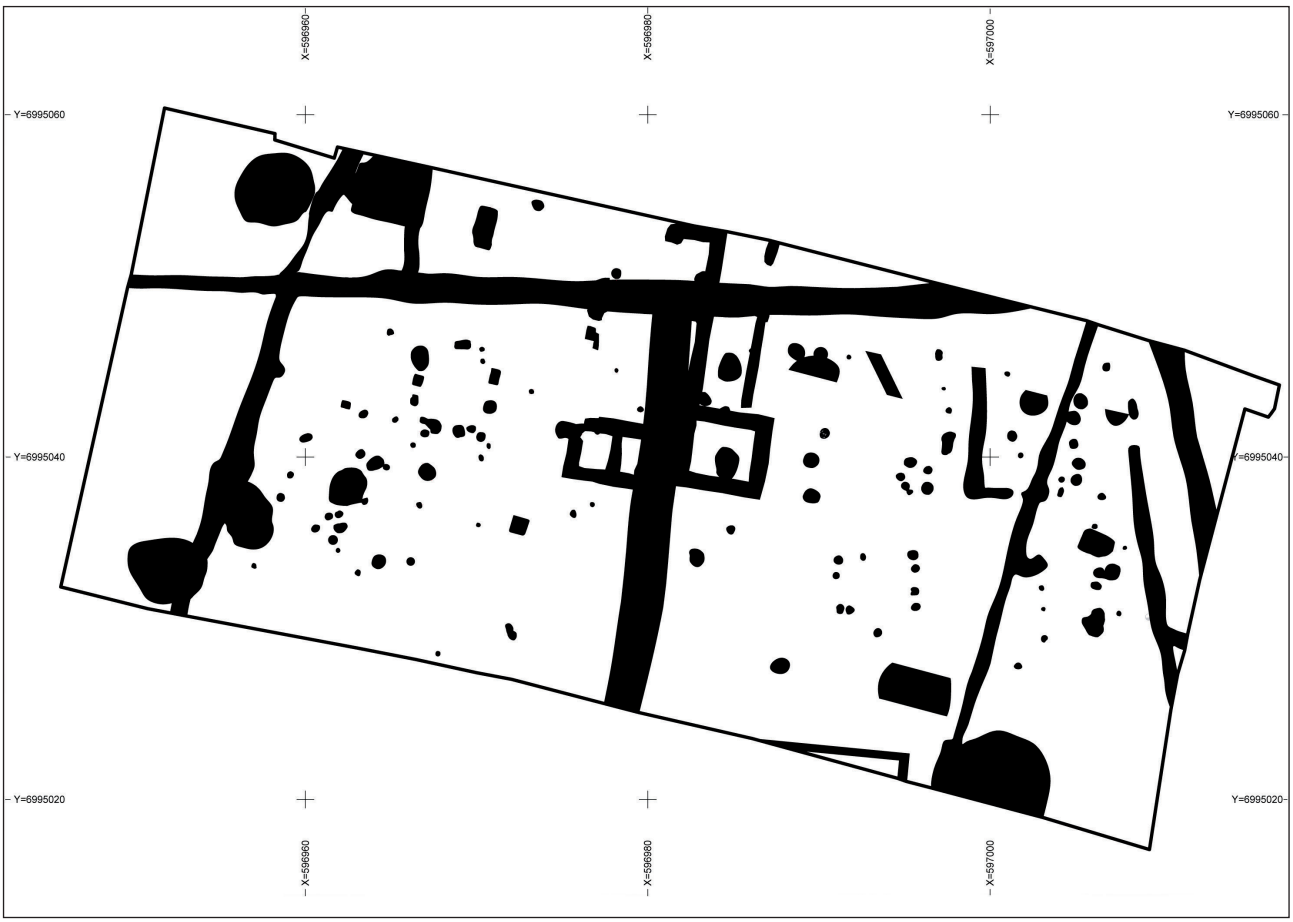

Fig. 2 - Plan général de la fouille archéologique (crédit E. Mariette).

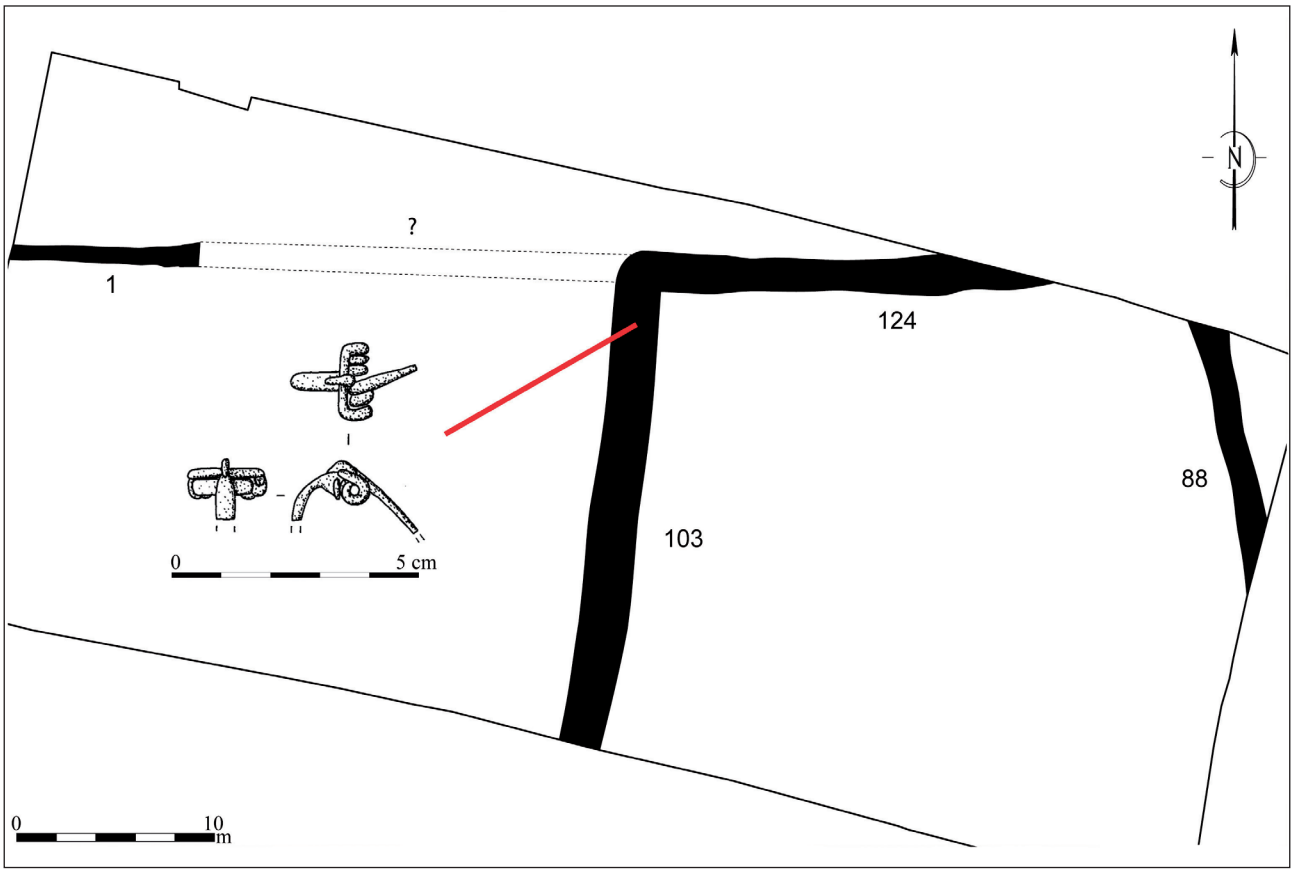

Fig. 3 - Plan et restitution de la phase 1 de la première occupation du Haut-Empire, avec l'emplacement de découverte de la fibule (crédit A. Dubois).

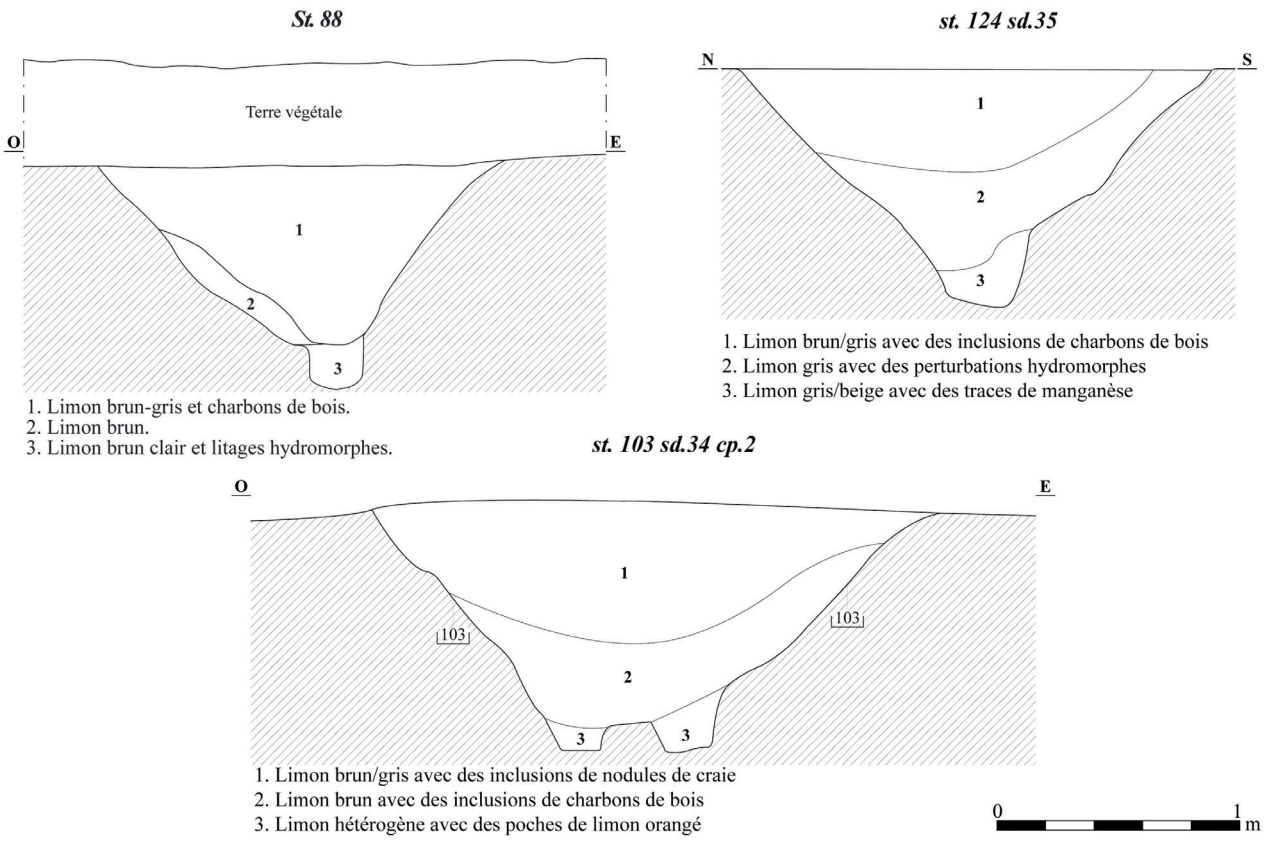

Fig. 4 - Coupes des fossés 103, 124 et 88 (crédit A. Dubois).

Concernant le fossé 1, orienté ouest-est, bien qu'il n'ait pas livré de mobilier et qu'il soit coupé par le fossé 124, dans un second temps, il pourrait faire partie d'un réseau de parcelles fonctionnant avec cet enclos.

Dans un second temps, la palissade est démantelée pour laisser place à un fossé ouvert. À l'ouest, de ce premier enclos trapézoïdal, viendrait se greffer un autre enclos de même forme mais d'une superficie moindre (au minimum de 470 m²), fonctionnant de concert avec celui-ci, puisque le mobilier céramique découvert dans les comblements date l'abandon des fossés entre 120 et 150 de notre ère (fig. 5).

Il est à noter que la limite nord-ouest de cette extension suit en partie l'orientation du fossé 1 qui serait toujours en fonctionnement avec ce nouvel enclos. L'extension de l'enclos primaire donnerait une superficie minimale de 1 325 m² à ce nouveau grand ensemble fossoyé trapézoïdal, scindé en deux par le fossé 103. Aucune entrée/ouverture n'a pu être appréhendée, sur la faible surface décapée. Le premier état de cet enclos ferait probablement partie du premier groupe défini par Roger Agache, à savoir, *un enclos simple délimité par une seule ligne de fossés* (Agache 1978). Le second, serait attribuable au deuxième groupe d'*enclos doubles (ou multiples) délimités par deux… lignes de fossés* et plus particulièrement au type III, à savoir, *des enclos emboités, tous plus ou moins parfaitement rectilignes* (Agache 1978). L'exemple visuellement le plus évocateur, mais d'époque plus ancienne (La Tène D1), est situé sur le site de Jaux "Le Camp du Roi", dans l'Oise (Malrain *et al*. 1996, Fémolant & Malrain 1996). Effectué en deux phases d'aménagement comme sur notre site, où se développent de part et d'autre du fossé de séparation des greniers et des bâtiments d'habitation (fig. 6).

L'organisation interne de l'enclos est difficilement perceptible, au vue de la faible superficie décapée. De part et d'autre du fossé 103, se développent quatre bâtiments sur poteaux plantés (fig. 5). Seuls deux trous de poteaux, appartenant respectivement aux bâtiments 3 et 1, ont livré du mobilier de l'époque gallo-romaine. Ils ont été rattachés à cette occupation grâce à leur positionnement dans l'enceinte. À l'est de 103, le bâtiment 1 sur dix trous de poteaux est de forme rectangulaire. L'ouverture de celui-ci est marquée par une avancée au sud et d'une surface au sol de 13 m². Au nord-est de celui-ci, se trouve un édifice (bâtiment 3) sur cinq trous de poteaux, de plan plutôt trapézoïdal et d'une surface de 1,50 m². Il est également marqué par une avancé au nord. À l'ouest du fossé 103, on peut trouver également deux bâtiments sur poteaux plantés, quasiment identiques à ceux présents à l'est de 103. Le bâtiment 2, de plan quadrangulaire, est composé de dix trous de poteaux avec une avancée au nord, d'une superficie au sol de 16 m². Le bâtiment 4 est planté sur cinq poteaux avec une avancée. Il est de plan carré et mesure 1 m² au sol. De nombreux trous

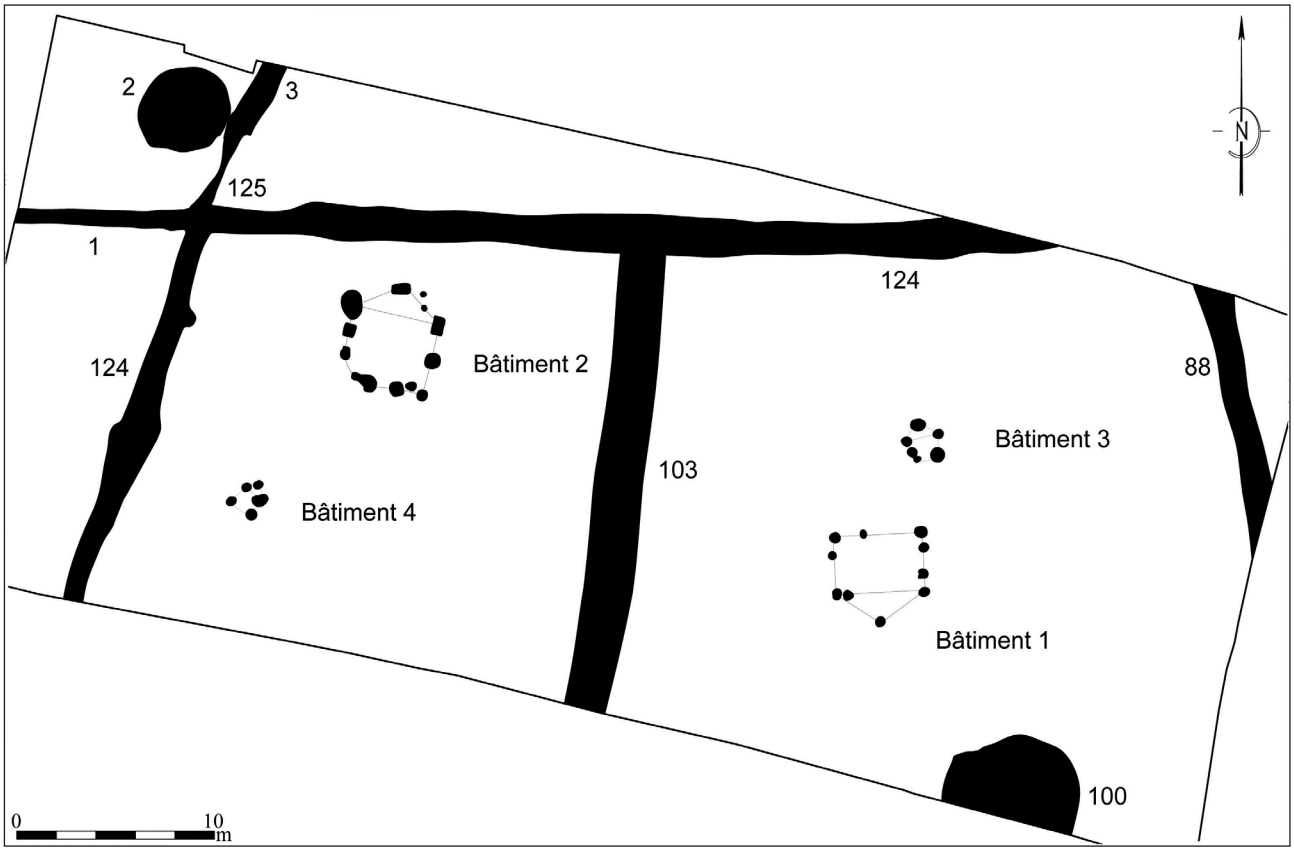

Fig. 5 - Plan et restitution de la phase 2 de la première occupation du Haut-Empire (crédit A. Dubois).

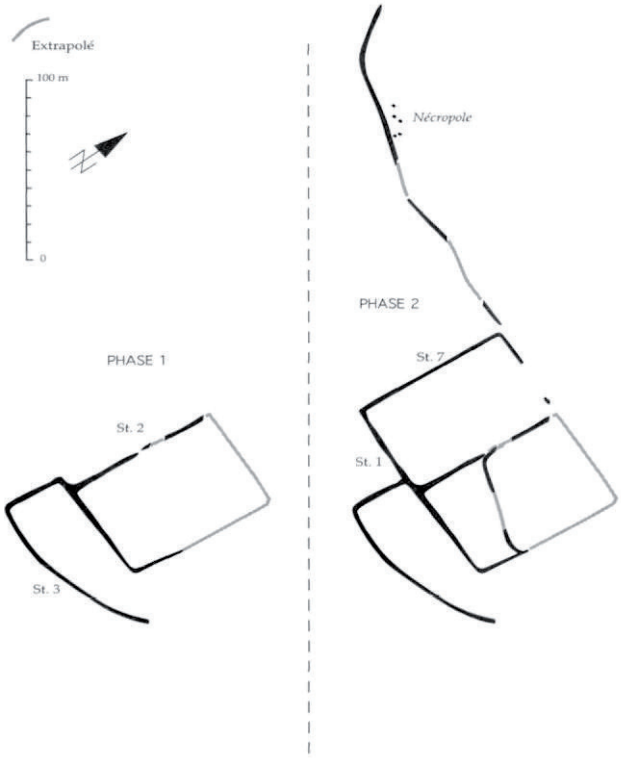

Fig. 6 - Plan de l'enclos du site de Jaux "Le Camp du Roi", daté de La Tène finale (Crédit Malrain *et al*. 1996).

de poteaux ont été découverts sur la fouille (fig. 2), beaucoup sont très arasés, il est donc probable que certains fassent partie d'hypothétiques bâtiments en relation avec cette occupation, dont nous n'avons plus les plans. Cependant, ces structures n'ont pas livré de mobilier, il nous a été impossible de les attribuer à l'une des occupations.

Les bâtiments 3 et 4, sur cinq trous de poteaux, sont à associer au type 1 défini par D. Bayard et P. Lemaire à savoir, *des constructions en forme de rectangle proche du carré à quatre poteaux disposés aux angles ; ils peuvent en compter un cinquième donnant à l'ensemble la forme d'un pentagone… Ce type évoque les greniers protohistoriques… la surface au sol n'atteint généralement pas les 20 m²…. La taille des poteaux et l'emprise au sol suggèrent… peut-être une plateforme surélevée pour les ensembles les plus réduits* (Bayard & Lemaire 2014, p. 54). Ces greniers sont des bâtiments destinés au stockage. Ils peuvent correspondre, en vertu de leurs formes générales et de leurs dimensions réduites, à une variante des greniers sur quatre trous de poteaux où la plateforme est complétée par une structure d'accès. De plus, le diamètre relativement important de ces trous de poteaux a pu servir au stockage de lourdes charges (Collart 1996)[1].

Les bâtiments 1 et 2 s'apparentent au type 2 : *construction rectangulaire ou carré à une seule pièce avec des poteaux répartis régulièrement aux angles, renforcés par des poteaux intermédiaires* (Bayard & Lemaire 2014, p. 54). Leur superficie variant entre 13 m² et 16 m² et l'espacement entre les poteaux, permettant de supporter une charge importante (Pion 1996), nous laissent penser qu'il ne s'agit pas de bâtiments d'habitation mais plutôt d'édifices annexes.

1 - Ce même type d'édifice, daté du troisième tiers du Ier siècle-première moitié du IIe siècle de notre ère a été découvert sur la fouille d'Abbeville "Soles des Argillières" dans la Somme (Baray *et al*. 1998).

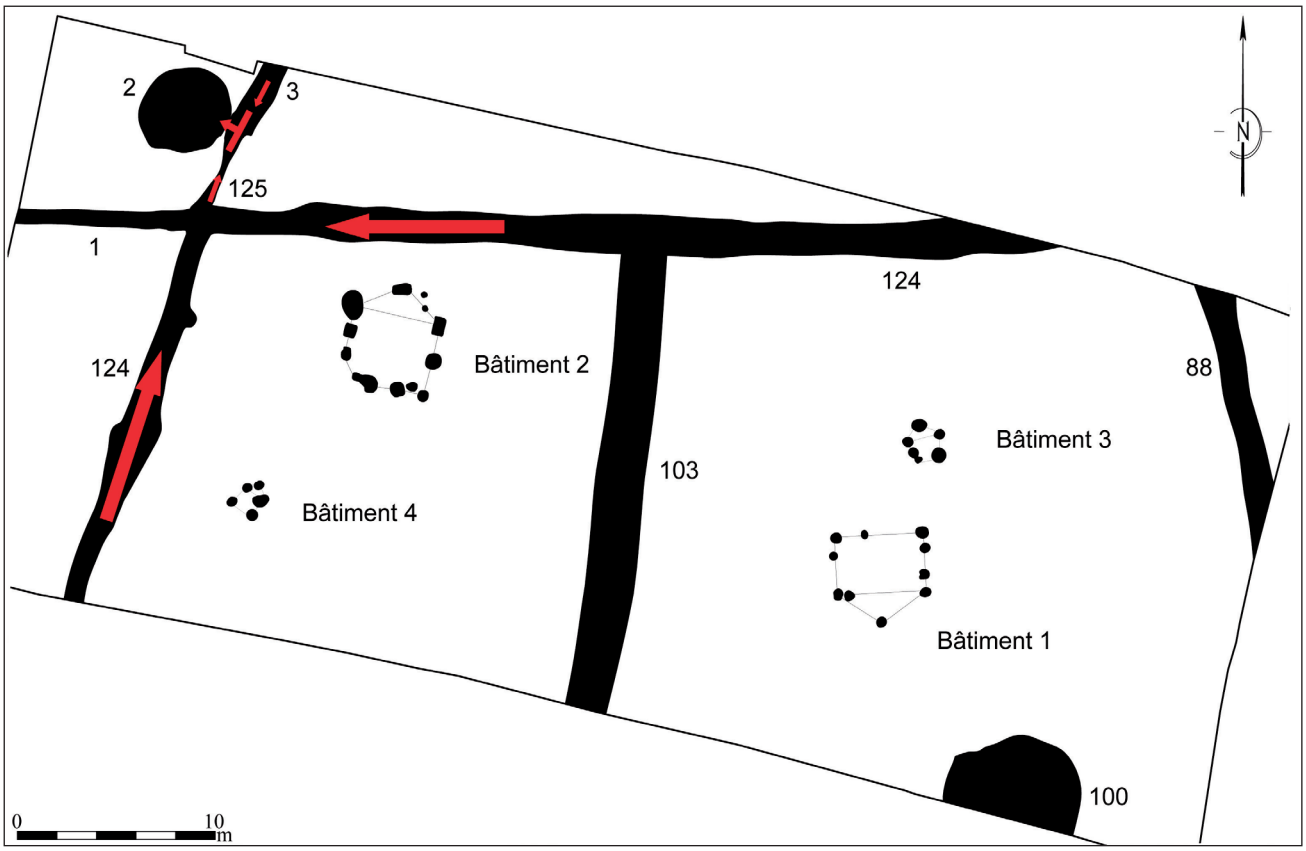

Fig. 7 - Restitution des pendages menant à la fosse 2 (crédit A. Dubois).

Au nord-ouest de l'enclos, la structure 2 a livré un mobilier contemporain des fossés d'enclos. Son profil (le fond n'a pas été atteint pour des raisons de sécurité) fait penser à un puits, un réservoir d'eau, une citerne ou à un collecteur d'eau, d'une surface de 16 m². Nous observons en effet un pendage perceptible des fossés 124, 125 (pente d'environ 4 %) et 3 et donc une circulation des eaux vers cette structure. (fig. 7). Elle pourrait donc correspondre à un aménagement d'évacuation et de stockage de l'eau[2].

Malgré l'indigence du mobilier découvert, il est nécessaire d'analyser la répartition spatiale de celui-ci. Ce sont en tout 15 372 g de tessons de céramique qui ont été recueillis. Globalement, nous constatons que les rejets les plus importants sont en relation directe avec les bâtiments. Néanmoins, l'essentiel du mobilier a été découvert dans la partie nord du fossé 103, avec 7 259 g et sur le tronçon ouest du fossé 124, avec 2 516 g Ces concentrations sont localisées à proximité du bâtiment 2. L'analyse de la céramique montre que le domaine de la sphère culinaire est représenté (assiette, coupe, cruche…) avec une prédominance de jatte et de pot à cuire. Contrairement au mobilier céramique, la faune est peu présente avec seulement 72 vestiges fauniques, soit 4 399 g. La répartition de ces rejets est identique à la céramique (sur la partie nord du fossé 103 et la partie ouest de st. 124) et, là encore, probablement issus du bâtiment 2. On peut donc se demander si on ne peut pas attribuer, à ce bâtiment, un peu plus que la fonction d'annexe/de stockage. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, il ne couvre que 16 m², ce qui semble peu élevé. Il faut donc prendre cette interprétation avec beaucoup de précaution. Le mobilier métallique, dont la localisation est identique aux précédents mobiliers évoqués, a livré 29 NMI. La sphère de l'habillement est représentée avec deux fibules appartenant à la première phase de l'enclos et des clous de chaussures. Le domaine du transport est représenté avec un crochet de suspension de char probablement à deux roues. Cet artéfact peut nous faire penser aux déplacements de personnes ou de marchandises. De ce fait, on peut supposer que l'un des bâtiments servait peut-être à stocker ce type de matériel. Cependant, au vu du peu d'éléments à notre disposition, prenons cette interprétation avec beaucoup de prudence. L'activité de forge peut être envisagée puisque deux scories ont été mises au jour. Des fragments de verreries ont également été découverts, cette fois uniquement dans la partie nord du fossé 103, lié à la présentation des aliments et au service des boissons. Cinq monnaies ont également été mises au jour dans le fossé 103. La sphère domestique et les activités agropastorales sont représentées avec la présence de fragments de meule dont un est situé à proximité du bâtiment 4.

2 - Ce type d'aménagement se rencontre sur la fouille de la ferme du Haut-Empire de Longueil-Saint-Marie "le Barrage" (Oise) avec les fosses 905, placées sur un angle de fossé, et 927 qui est en bord d'emprise (Pinard *et al*. 1999 et Maréchal 2011).

L'enclos de Fressenneville, est caractéristique de ceux que l'on trouve entre la fin de l'époque laténienne et la première partie de l'époque romaine. C'est-à-dire jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère, où ils disparaissent le plus souvent, laissant place à une occupation de type villa, ce qui est le cas ici (Bayard & Lemaire 2014).

LE BATIMENT PRINCIPAL D'UNE *VILLA* ET SON ACTIVITÉ DOMESTIQUE

Le bâtiment

Après l'abandon de l'enclos, une seconde occupation, orientée est-ouest, vient s'implanter sur celui-ci. Il s'agit de fondations en craie damée qui s'étendent vers le nord de l'emprise fouillée (fig. 8)

Bien que très arasées, nous pouvons les interpréter comme le bâtiment principal d'une *villa*. Il est inclus immanquablement dans un ensemble plus vaste qui à l'échelle de la fenêtre d'observation limitée de la fouille ne peut être appréhendé. Il est de plan rectangulaire (fig. 9), se compose d'une galerie de façade sur sa partie est. Celle-ci est flanquée au sud d'une pièce carrée sur son côté sud, que l'on peut interpréter comme une tour d'angle ou encore un pavillon d'angle. À l'ouest, en arrière de la galerie se trouvent deux pièces probablement d'habitation et au sud de celles-ci se situent trois petites pièces rectangulaires. En l'absence de niveau de sol contemporain au bâtiment, la fonction des pièces restera indéterminée. Cependant, nous supposons que l'entrée devait se faire par la galerie de façade. En effet, l'interruption des fondations évoque une ouverture centrale. Cet accès est marqué par un plot en craie damée qui devait certainement soutenir un pilier, le même élément devait lui répondre au nord mais a disparu suite à l'action humaine (labour…). Le toit de la galerie devait probablement être soutenu par des colonnes.

Les seuls éléments architecturaux que nous soient parvenus sont des fragments de tuiles (*tegula* et *imbrex*) ; liés à la couverture de la bâtisse ; également, un fragment de *tubulus*, un probable fragment de composant de pilette et du mortier hydraulique. Ces éléments permettent d'en déduire que cet édifice était doté d'un chauffage par hypocauste. En effet, ils sont constitutifs de ce type d'installation. Le *tubulus* est un conduit creux qui est intégré et empilé dans les murs sous forme de colonnes permettant ainsi de faire circuler l'air chaud dans les parois de la pièce à chauffer (Adam 2008). Celui découvert est de forme et de section rectangulaire, il mesure 24,6 cm de haut pour une profondeur de 10,6 cm (fig. 10). Sa face avant est marquée par des stries en forme de X, face permettant ainsi de renforcer l'adhérence du mortier recouvrant les murs. Sur la face arrière, nous trouvons deux orifices circulaires de 1 cm de diamètre, servant probablement à sa fixation au mur. Un orifice oblong est présent sur la paroi latérale, de 5 cm de long sur 1,6 cm de large, permettant ainsi le passage de l'air chaud entre les différentes colonnes.

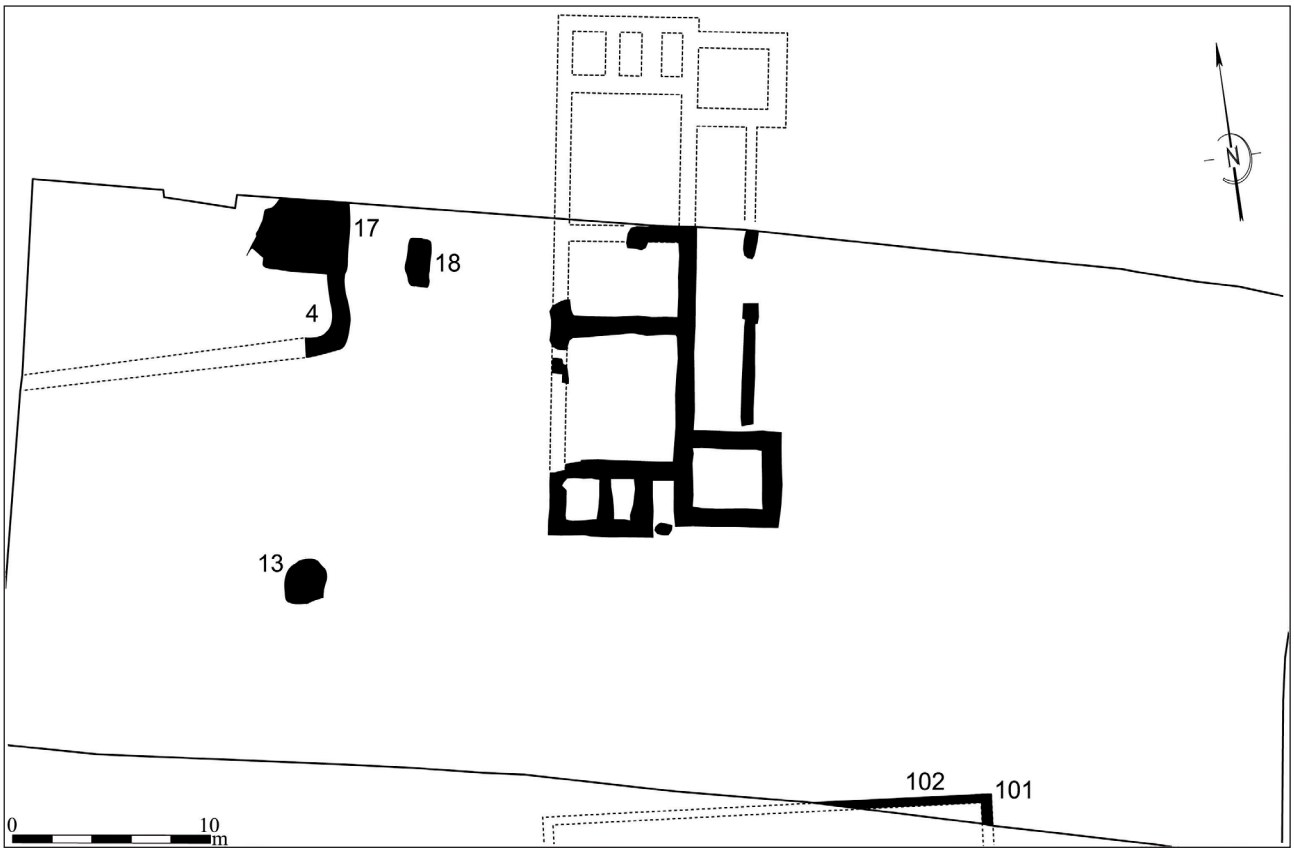

Fig. 8 - Plan et restitution de la phase 3 de la première occupation du Haut-Empire (crédit A. Dubois).

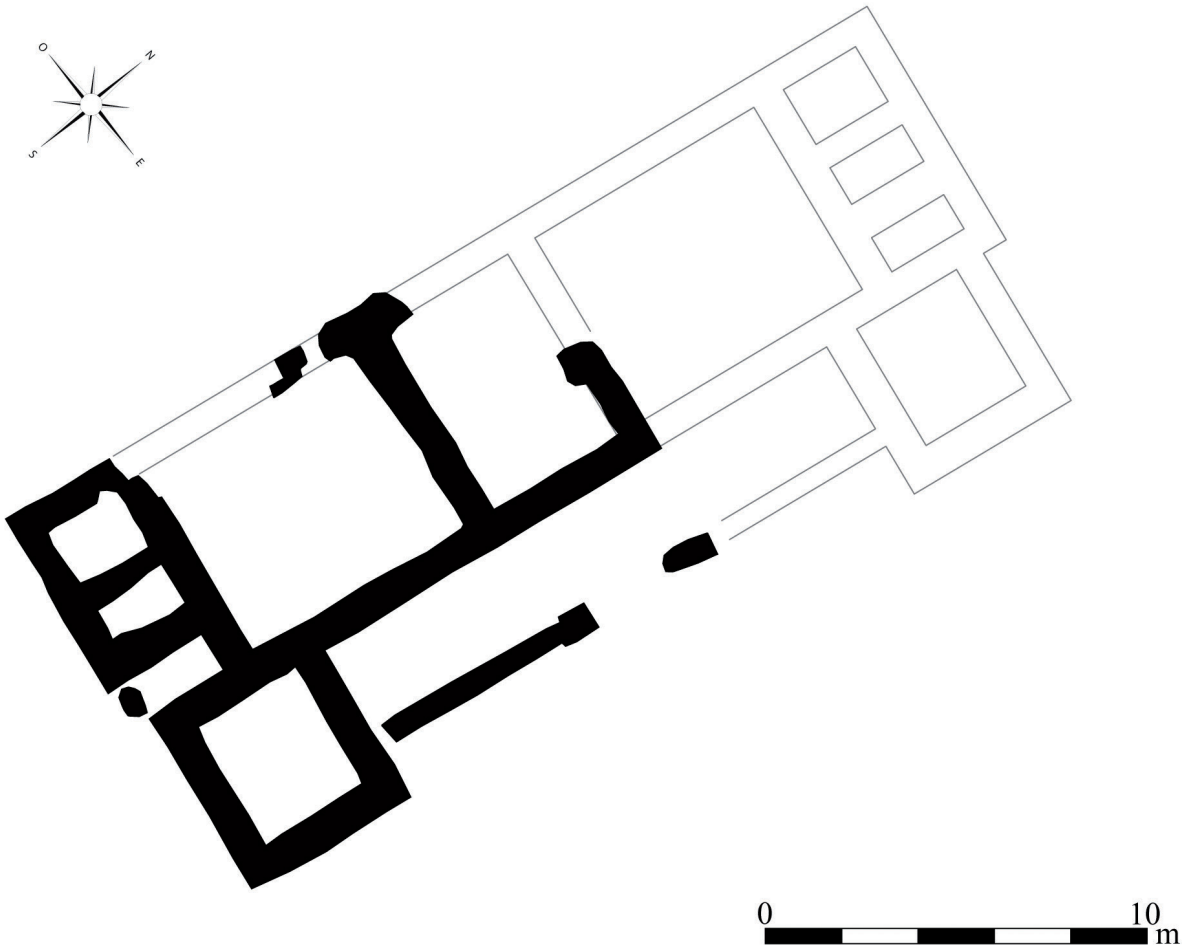

Fig. 9 - Vue du bâtiment principal de la *villa* et de son plan (crédit A. Dubois).

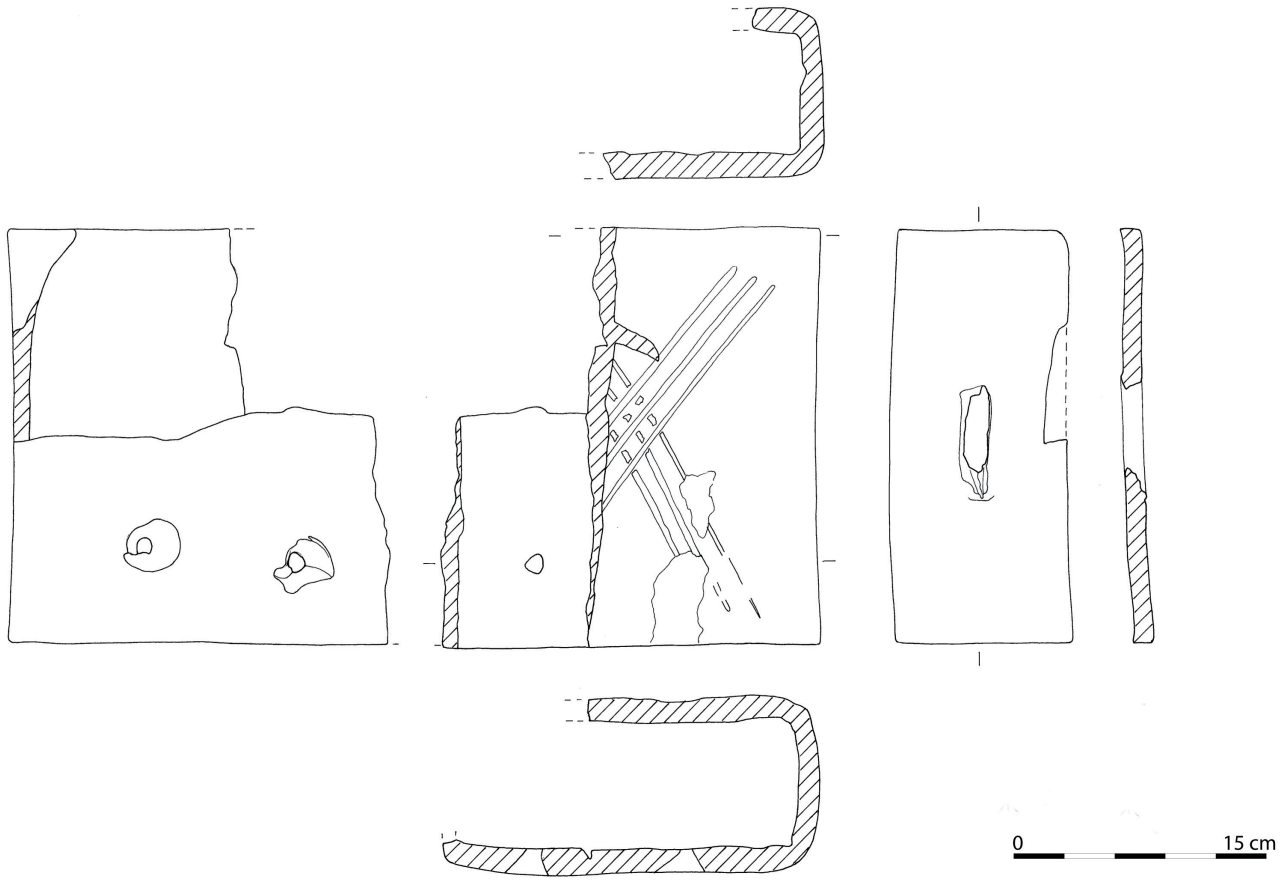

Fig. 10 - Dessin du *tubulus* découvert à Fressenneville (crédit B. Béthune).

Le fragment de terre cuite découvert peut nous faire penser à une brique plate carré. Elle est utilisée pour la construction des pilettes soutenant le sol des pièces (la *supensura*) accueillant le système de chauffage par hypocauste. Le mortier hydraulique est une des composantes de ce sol, il doit être imperméable à l'eau et aux fumées (Adam 2008). L'espace de service permettant l'activation du foyer afin de chauffer les pièces n'a pas été aperçu, ni la ou les espaces utilisant ce procédé. Ils sont probablement dans la zone non explorée de la *villa*.

Le bâtiment est de plan assez classique pour la région (Agache 1978, p. 283), il s'étend sur un minimum de 166 m², si nous restituons la partie manquante, nous serions sur une superficie au sol d'environ 280 m². Il s'apparente au type 5 établi lors de l'ACR sur les grands tracés linéaires en Picardie (Bayard & Lemaire 2014, p. 71). Nous sommes probablement sur la *pars urbana* de cette *villa*, cependant, nous n'avons pas de traces de murs sur fondations de craie eu encore de fossés ceinturant l'espace. Le seul élément physique qui viendrait délimiter cette occupation, serait, un angle de fondation en craie damée, orienté est-ouest. Il semble perpendiculaire au bâtiment principal, il est possible qu'il délimite la partie sud de la *villa*. Cependant, au vu de la faible superficie dégagée, cela reste hypothétique.

Le mobilier découvert lors du nettoyage des fondations du bâtiment reste très indigent, les fragments de céramique et de verre recueillis attestent d'un abandon de cette occupation au IIIe siècle de notre ère. Le reste du mobilier, daté de la même période, a été rencontré dans des structures périphériques au bâtiment qui manifestement, ont fonctionné ensemble à un certain moment. Les artéfacts rencontrés dans le comblement du fossé 4 ont retenu toute notre attention. En effet, l'essentiel du mobilier a été découvert dans celui-ci, avec environ 7 767 g de céramique et 3 261 g de faune (fig. 11), soit 157 restes fauniques représentant 67 % des restes recueillis sur l'ensemble du site.

Rejets de type artisanal dans le fossé 4 : récupération de produits secondaires animaux

La particularité de l'assemblage faunique réside dans l'important lot d'os longs de gros bétail indéterminés et de bœuf fortement fragmentés. En effet, 90 % des restes de mammifères sont attribués à l'espèce *Bos taurus*. Ceux-ci sont principalement des fragments de diaphyses, d'un poids moyen de 34 g. À cet échantillon, s'ajoutent de nombreux os de grand bétail indéterminé, considérablement concassés, d'un poids moyen de 7g. Près de la moitié des os porte des traces de découpe grossière, notamment à l'aide d'outils tel le couperet, et également des incisions révélant l'intention de décharner les restes osseux. Les nombreux stigmates

Fressenneville St4		**NR**	**%NR**	**PR**	**%PR**	**PM**
Bœuf	*Bos taurus*	75	90	2550	9	34
Porc	*Sus scofa domesticus*	2	2	22	1	11
Caprinés	*Caprini*	1	1	4	0	4
Canidés	*Canidae*	2	2	143	5	72
Équidés	*Equidae*	3	4	78	3	26
Total déterminés		83	53	2797	86	34
Indéterminés grand bétail		63	40	441	14	7
Indéterminés petit bétail		1	1	2	0	2
Indéterminés		9	6	21	1	2
Total Mammifères		156		3261		
Pie bavarc	*Pica pica*	1		-		
Total Oiseaux		1		-		

Fig. 11 - Dénombrements en nombre (N.R.), poids (P.R. en g.) et poids moyen (P.M., en g.) de restes de l'ensemble des vestiges fauniques, Fossé 4, Fressenneville (80) (crédit O. Robin).

de découpe, révélateurs d'une technique de mise en pièce rapide, de fente et d'un important désossage (telles les traces d'incisions fines le long des côtes) témoignent d'une activité de boucherie adaptée au traitement de masse et propre à la période romaine (Peters & Lignereux 1996, Lepetz 2007). Nous avons donc affaire ici à la dernière étape d'une chaîne opératoire d'une boucherie dont la pratique rappelle celle typiquement romaine. Aux vues des pourcentages de bovins dans le lot et des poids moyens, il est fort probable que les os de grands bétails non déterminés correspondent aux pièces de bœuf les plus concassées (d'un poids moyen de 7 g). La sélection des parties squelettiques est clairement orientée vers les diaphyses des os longs et notamment des tibia, humérus, radius et fémur (fig. 12).

Une prédominance de bœuf associée à une forte fragmentation de diaphyses d'os longs semble être une caractéristique de fabrique de colle d'os (Bak & Yvinec sous presse, Forest 2005, Brkojewitsch *et al*. 2013). En effet, la colle d'os s'obtient à partir du collagène (matière contenue dans la partie minéralisée de l'os, connue pour ses propriétés adhésives) et s'obtient par une chaîne opératoire aujourd'hui relativement connue.

Suite au travail du boucher, les éléments osseux sont récupérés dans un but de production artisanale. Les diaphyses des os longs sont sélectionnées et sont nettoyés de toute chair et graisse (Schmid 1968). L'artisan fragmente en de très petits morceaux sa matière première afin d'en obtenir un maximum de collagène. S'en suit une hydrolyse par ébouillantage des fragments, le collagène devient alors de la gélatine ou glutine, qui deviendra la colle lorsqu'elle sera déshydratée. L'élément collant obtenu est assez efficace notamment pour les matières organiques (Bak & Yvinec sous presse, Forest 2005).

La sélection spécifique de diaphyses d'os longs de bœuf, leur importante fragmentation et les

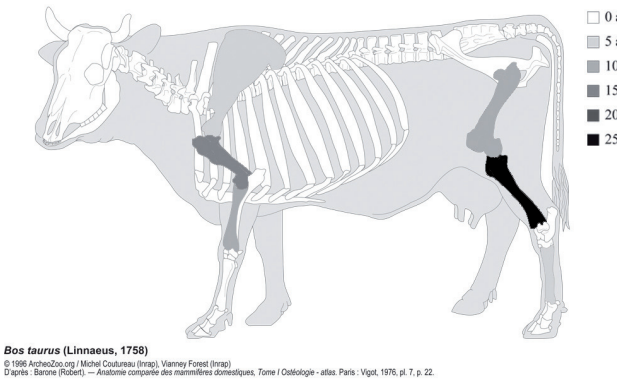

Fig. 12 - Représentation anatomique du bœuf par os en pourcentage de poids de restes (crédit O. Robin).

nombreux coups observés renforcent l'hypothèse d'une activité liée à la colle d'os dont les déchets ont été rejetés au sein du fossé 4. D'après le faible nombre de données et l'isolement de ce fossé, cette activité artisanale semble être ponctuelle.

Toutefois, la caractérisation des dépôts d'artisanats impliquant la matière osseuse demeure complexe (Bak & Yvinec sous presse, Forest 2005). Incidemment, le discours requiert certaines nuances. Ainsi, il reste difficile d'appréhender sous le seul angle des vestiges osseux les intentions précises des artisans. En effet, de nombreuses activités demandent un concassage de l'os (tel le prélèvement des graisses ou d'huile) (Deborde *et al.* 2002, Forest 2005, Clavel *et al.* 2012). Néanmoins, J.H. Yvinec et V. Bak ont démontré que la fabrique de colle d'os nécessitait une très forte fragmentation des os, ce qui est peu compatible avec l'extraction d'autres matières animales (Bak & Yvinec sous presse). Cet important concassage ne peut se démontrer qu'à l'aide d'un prélèvement et d'un tamisage afin de récolter l'ensemble des esquilles générées suite aux coups répétés.

Au vu des éléments archéozoologiques, il semblerait qu'une brève production de colle d'os

ait eu lieu à proximité du fossé 4, toutefois le manque de prélèvement des sédiments ne permet pas de soutenir totalement cette hypothèse. Une activité artisanale de petite envergure (pouvant être à portée domestique) portant sur les produits animaux secondaires est néanmoins présente lors du fonctionnement de la *villa*.

DYNAMIQUE DE L'ÉVOLUTION DU SITE : DISCUSSIONS ET MISE EN CONTEXTE

De simple ferme gallo-romaine, l'occupation de Fressenneville va évoluer vers un établissement romain qu'est la *villa*. La notion de simple ferme est peut-être à nuancer dans ce cas de figure. En effet, Denis Maréchal, dans son rapport de fouille sur le site de Rivecourt "La Saule Ferrée", dans l'Oise (Maréchal *et al.* 2017), émet l'hypothèse selon laquelle les phases d'occupations avec palissades et/ou enclos palissadés seraient les premières délimitations de certains sites gallo-romains avant le milieu Ier siècle de notre ère et seraient d'un niveau hiérarchique élevé, laissant place à des fossés ouvert dans un second temps. Les palissades après le milieu Ier/IIe siècle de notre ère existent encore mais sous forme de délimitations internes. Plusieurs exemples, cités par Denis Maréchal abondent dans ce sens, comme le site de Roye (Somme) "Le Puits à Marne" (Collart 1996, p. 135-136) ou encore celui de Morvilliers-Saint-Saturnin/A29 (Somme) "La Chaude Vallée" (Soupart 2006). De plus, comme le rappelle l'auteur, *ce type d'enclos semble rare à La Tène finale dans le nord de la France* (Maréchal *et al*. 2017).

Comme nous l'avons vu précédemment, la première phase de l'enclos est délimitée par un fossé palissadé dont la mise en place serait attestée entre -20 avant notre ère et 50 de notre ère. Cependant, il n'y a pas de mobilier céramique associé à cette première installation[3], ce manque ne permet pas d'attester du statut aisé de cette occupation, comme c'est le cas sur le site de Rivecourt "La Saule Ferrée". Cependant, relativisons ces propos, n'oublions pas que la superficie décapée n'est représentative que d'une faible partie de l'occupation. D'ailleurs, la fonction de l'espace concernant cette première phase d'installation est probablement liée au pacage d'animaux. Donc, le mobilier associé à la zone d'habitat ne nous est pas parvenu. De plus, ce type d'aménagement doit demander des moyens humains et donc financiers et serait un marqueur du statut social dans l'espace. Il est donc possible que l'hypothèse de Denis Maréchal soit valable sur cette occupation. On peut se demander si ces modèles architecturaux ne seraient pas gallo-romains, influencés par une romanisation grandissante des plus hautes sphères de la société et non de « tradition indigène/locale ».

3 - Mise à part la fibule qui a été découverte dans le comblement initial du fossé 103.

Mettons ces découvertes en perspectives avec celles faites localement. Pour cela, nous nous aiderons de la publication sur les « *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie* » (Bayard & Lemaire 2014). En effet, plusieurs sites de même nature, situés à une dizaine de kilomètres de Fressenneville, ont été fouillés lors du tracé de l'autoroute A 28 : Behen-Huchenneville "Au-dessus des Grands Riots", Martainneville "Les Longs Journaux", Huppy "Trinquies", "Au Petit Moulin" et Vismes-Au-Val "Bois des Dix-sept", nous permettant ainsi de comparer leur évolution spatiale et chronologique avec nos découvertes.

Rappelons que les datations céramiques émises pour Fressenneville datent les phases d'abandon des occupations. Pour la première phase (les enclos multiples), seule la fibule découverte dans le comblement inférieur du fossé 103, correspondant à une probable première phase d'utilisation de l'enclos, permettrait de dater la mise en place de cette occupation de 20 avant notre ère/50 de notre ère avec un abandon de celui-ci dans la première moitié du IIe siècle de notre ère. Chronologiquement parlant, la mise en place de cette installation gallo-romaine est cohérente avec les sites voisins, à savoir entre la fin du Ier siècle avant notre ère et la première moitié du Ier siècle de notre ère. Nous constatons qu'il n'y a pas d'élément plus ancien annonciateur de cette occupation *in situ*, comme c'est le cas pour les sites de Behen-Huchenneville et de Martainneville. Cependant, on peut se demander, au vue de la faible superficie décapée, si l'occupation ne se serait pas simplement déplacée laissant la plus ancienne à quelques mètres de là, en dehors de l'occupation de la fouille. Ici l'évolution se fait en deux temps avec un agrandissement de l'enclos primaire. Dans trois cas sur quatre (Behen-Huchenneville, Martainneville et Vismes-au-Val), nous constatons que les fermes évoluent *in situ*, jusqu'à devenir une *villa*, en gardant la même organisation spatiale. Ce qui n'est pas le cas pour Fressenneville qui se rapprocherait plus du site d'Huppy où ont été constatés un déplacement de l'occupation dans l'espace et un changement d'orientation. Nous n'avons pas de datation pour la mise en place de la villa de Fressenneville, nous savons juste que l'abandon se fait dans le courant du IIIe siècle de notre ère. La question du hiatus chronologique se pose. Deux solutions s'offrent à nous. Soit, les fossés sont rebouchés complètement et par conséquent non visibles et l'installation à cet endroit est fortuite. De ce fait, le site serait abandonné pendant une petite centaine d'année. Soit, la réoccupation se fait juste après le rebouchage des fossés. Ce qui est envisageable puisque nous remarquons, grâce aux coupes entreprises dans les fondations qui se trouvent au niveau des fossés, qu'elles atteignent systématiquement le terrain naturel ou suivent les parois des fossés afin d'asseoir leurs stabilités. De plus, le fossé 4 vient s'installer sur l'extrême

ouest du fossé 124 et en reprend son orientation, ce qui veut dire qu'il est encore plus ou moins apparent dans le paysage. Spatialement parlant, il n'y aurait pas de réelle rupture dans l'évolution de l'occupation. Si c'est bien le cas, cette installation s'inscrit dans la même phase chronologique que celles aux alentours, à savoir, entre le IIe siècle et le IIIe siècle de notre ère.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM Jean-Pierre (2008) - *La construction romaine : matériaux et techniques*. Picard, Paris, 367 p.

AGACHE Roger (1978) - *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude*. Société des antiquaires de Picardie, Amiens, 515 p. (Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie ; 24).

AGACHE Roger & BRÉART Bruno (1975) - *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie : le bassin de la Somme et ses abords à l'époque protohistorique et romaine.* Société des antiquaires de Picardie, Amiens, 164, 36 p.

BAK Virginie, YVINEC Jean-Hervé (sous presse) - « La production de colle dos durant l'époque gallo-romaine : résultats et perspectives des données issues du site rural de Béthencourt-sur-Somme (80) », dans *Cherchez la (petite) bête : l'animal au haut Moyen Âge. 37e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne*, Saint-Dizier, 2016.

BARAY Luc, BOUILLOT Jocelyne, CLÉMENT PALLU DE LESSERT Marie-Paule, COLIN Anne, COLLET Hélène, DEFFRESSIGNE Sylvie, HOSDEZ Christophe, HUMBERT Laure, PLUTON Sylvie, PRILAUX Gilles & TIKONOFF Nicolas (1998) - *Les cimetières protohistoriques de l'autoroute A 16 Nord. DFS*. Afan, Amiens, 434 p.

BARONE Robert (1976) - *Anatomie comparée des mammifères domestiques*. Vigot Frères, Paris, 2 vol., 428, 296 p.

BAYARD Didier & LEMAIRE Patrick (2014) - « Les vestiges de l'Antiquité sur les grands tracés linéaires en Picardie ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 7-232.

BEN REDJEB Tahar (2012) - *La Somme : 80/2.* Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'Education nationale, Ministère de la recherche, Paris, 840 p.

BRKOJEWITSCH Gaël, MARQUIÉ Sandrine, GAUTHIER Émilie, JOUANIN Gaëtan, SEDLBAUER Simon, MOREL Alexia, GARMI Déjla, VÉLIEN Carole & TRAPP Julien (2013) - « Nouvelles données sur le quartier Outre-Seille à Metz (Moselle) (époques romaine, médiévale et moderne) : la fouille de la place Mazelle ». *Revue archéologique de l'Est*, tome 62, p. 283-314.

CLAVEL Benoit, BANDELLI Alessio & JOUANIN Gaëtan (2012) - « Lo sfruttamento del midollo di metapodi bovini a Mulhouse (Alsazia, Francia Nord-Orientale) nel XIV secolo. Un'att ivita legata alla lavorazione del cuoio ? », dans DE GROSSI MAZZORIN Jacopo, SACCA Daniela & TOZZI Carlo (dir.) - *Atti del 6° Convegno Nazionale di Archeozoologia. Orecchiella, 2009*. Associazione Italiana di Archeozoologia, Pise, p. 389-391.

COLLART Jean Luc (1996) - « La naissance de la *villa* en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce », dans BAYARD Didier & COLLART Jean-Luc - *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule, actes du IIe colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre* 1993). Revue archéologique de Picardie, Amiens, p 121-156 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 11).

DEBORDE Gilles, MONTEMBAULT Véronique & YVINEC Jean-Hervé (2002) - « Les ateliers de tanneurs de la rue du Moulinet à Troyes (Aube) », dans AUDOUIN-ROUZEAU Frédérique & BEYRIES Sylvie (dir.) - *Le travail du cuir de la Préhistoire à nos jours. Actes des XXIIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*. APDCA, Antibes, p. 283-314.

FÉMOLANT Jean Marc & MALRAIN François (1996) - « Les établissements ruraux du deuxième âge du Fer et leur romanisation dans le département de l'Oise », dans BAYARD Didier & COLLART Jean-Luc - *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, actes du IIe colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993). Revue archéologique de Picardie, Amiens, p 39-53 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 11).

LEPETZ Sébastien (2007) - « Boucherie, sacrifice et marché à la viande en Gaule romaine septentrionale : l'apport de l'archéozoologie ». *Food and History*, 5, 1, p. 73-105.

FOREST Vianney (2005) - « Une fabrication de colle d'os dans le quartier de la Grande Boissière à Jublains (Mayenne) ? », dans BERTRAND Isabelle - *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ? Actes de la table ronde instrumentum, Chauvigny (Vienne, F.), 8-9 décembre 2005*. Ed. Mergoil, Montagnac, Association des publications chauvinoises, Chauvigny, p. 85-100 (Monographies instrumentum ; 34).

MALRAIN François, GRANSAR Frédéric, MATTERNE Véronique & LE GOFF Isabelle (1996) - « Une ferme de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux "Le Camp du Roi" (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 245-306.

MARÉCHAL Denis (2011) - « L'approvisionnement en eau des habitats ruraux gallo-romains. Les puits en moyenne vallée de l'Oise ». *Archéopages*, 32, p. 14-21.

MARÉCHAL Denis, CANNY Dominique, CAYOL Nicolas & MASSE Frédéric (2017) - *Rivecourt, "La Saule Ferrée" : occupation néolithique, établissement du Haut-Empire : rapport de fouilles*. Inrap HdF, Glisy, 311 p.

PETERS Joris & LIGNEREUX Yves (1996) - « Techniques de boucherie et rejets osseux en Gaule romaine ». *Anthropozoologica*, 24, p. 45-98.

PINARD Estelle, COLLART Jean Luc, MALRAIN François & MARÉCHAL Denis (1999) - « De l'architecture à la hiérarchisation sociale du Ve av. J.-C. au IIIe ap. J.-C. dans la moyenne vallée de l'Oise », dans BRAEMER Franck, CLEUZIOU Serge & COUDART Anick (dir.) - *Habitat et Société. Actes des XIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*. APDCA, Antibes, p. 364-382.

PION Patrick (1996) - « Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne, de la fin du second âge du Fer au début du Haut-Empire romain (IIe siècle av. J.-C./Ier siècle ap. J.-C) : bilan provisoire des données et esquisse de synthèse », dans BAYARD Didier & COLLART Jean-Luc - *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, actes du IIe colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993). Revue archéologique de Picardie, Amiens, p 55-107 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 11).

SCHMID Elisabeth (1968) - « Beindrechsler, Hornschnitzer und Leimsieder im römischen Augst », dans BURGIN

Paul, BERGER Ludwig & SCHMID Elisabeth (éd.) - *Provincialia. Festschrift für Rudolf Laur-Belart. Herausgegeben von der Stiftung Pro Augusta Raurica*. Schwabe & Co Verlag, Stuttgart, p. 185-197.

SOUPART Nathalie (2006) - « Morvillers-Saint- Saturnin A29 "La Mare aux Jonc" (secteur 1), "La chaude Vallée" (secteur 2) (Somme) ». *Bilan scientifique régional de Picardie*, 2003, p. 111-112.

Les auteurs

Amandine DUBOIS
Archéologue, Inrap Hauts-de-France
32 avenue de l'Étoile du Sud
80440 Glisy.

Opale ROBIN
Archéozoologue, INRAP, CRAVO, UMR 7209
Centre de Recherches Archéologiques de Passel (INRAP)
Avenue du Parc
60400 Passel.

Résumé

La construction d'un parc éolien sur la commune de Fressenneville à l'ouest du département de la Somme a permis, après diagnostic, de réaliser une fouille d'une superficie de 1 940 m².

Les deux occupations principales découvertes sont datées du Haut-Empire. Même si nous n'avons pas l'intégralité des installations, elles n'en restent pas moins intéressantes. Elles nous ont permis de visualiser l'évolution d'une ferme gallo-romaine vers celui de *villa*, où une activité de fabrication de colle d'os a été révélée et de comparer ces découvertes à celles faites localement.

Mots clés : Picardie, Somme, Fressenneville, Antiquité, Empire romain, Haut-Empire, ferme, *villa*, fabrication de colle d'os, artisanat

Abstract

The construction of a wind farm in the town of Fressenneville in the west of the Somme department enabled, after diagnosis, to carry out an excavation of an area of 1,940 m².

The two main occupations discovered are dated from the High Empire. Although we do not have all the facilities, they are nonetheless interesting. They allowed us to visualize the evolution of a Gallo-Roman farm towards that of *villa*, where a bone glue manufacturing activity was revealed and to compare these discoveries with those made locally.

Keywords : Picardy, Somme, Fressenneville, Antiquity, Roman Empire, High Empire, *villa*, bone glue manufacturing, craft

Zusammenfassung

Der Bau eines Windparks in der Stadt Fressenneville im Westen des Departements Somme ermöglichte nach Diagnose eine Ausgrabung auf einer Fläche von 1.940 m².

Die beiden entdeckten Hauptberufe stammen aus dem Hochreich. Obwohl wir nicht alle Einrichtungen haben, sind sie dennoch interessant. Sie ermöglichten es uns, die Entwicklung eines galloromanischen Bauernhofs hin zu einer *Villa* zu visualisieren, in der eine Aktivität zur Herstellung von Knochenkleber aufgedeckt wurde, und diese Entdeckungen mit den vor Ort gemachten zu vergleichen.

Schlagwörter : Picardie, Somme, Fressenneville, Antike, Römisches Reich, Reich, *Villa*, Knochenleimherstellung, Handwerk